

# MODULE d'APPROPRIATION de la CHARTE de BIENTRAITANCE

---



**MODULE**  
"échanges autour de la charte"



**CONTRIBUTEUR**  
Centre de loisirs paroissial - Paris



**DURÉE DU MODULE**  
1h30 (pas trop long !)



**PARTICIPANTS**  
Équipe d'animation,  
personnes accompagnatrices...



## CALENDRIER

**Rentrée de septembre, fin du mois** pour avoir une vision claire de la physionomie du centre : les enfants, les anciens, les nouveaux, les lieux, les animateurs, les ateliers...



## OBJECTIFS DU MODULE

À l'issu du/des modules, les participants seront en mesure de :

- Intégrer les points d'attention de la charte dans les différentes activités proposées
- le protocole de protection doit être connu de chacun, suffisamment clair et concis pour éviter la panique en cas de besoin « d'activation »
- Retourner le document signé le mercredi suivant.



## DÉROULEMENT DU MODULE

Organisée par le directeur-trice du centre, présence obligatoire...

- Lecture personnelle des 4 points (bienveillance, croissance, environnement, attitude éducative) (15mn)
- Temps d'échanges par l'évocation de cas pratiques : Où en sommes-nous réellement ? Comment transformer nos pratiques quand elles ne correspondent pas à cette visée ? Choisir les propositions qui font difficulté (30mn) Ex. Le traitement des enfants doit être le même dans les différents ateliers, par les différents animateurs : que faire en cas de difficultés ? (Désobéissance, désintérêt... Pas d'exclusion tonitruante, proposer un espace de réflexion qui vise à la réintégration de l'enfant dans l'atelier et le projet de fin d'année.
- Enfin, établir un protocole clair pour le point de la protection, (30 mn Exposé de la loi, signaux faibles) le décliner en affiche et en fiches pratiques dans un classeur à portée de tous.



## LES VARIANTES OU INITIATIVES POSSIBLES

Argumentaire à rédiger pour le milieu particulier.



## VÉRIFICATION DE L'APPROPRIATION

Test de vérification en milieu d'année (février), réunion d'une heure pour faire remonter les difficultés d'application.



## LA COMMUNICATION

Auprès des parents, partenaires, autorités civiles

Affichage de la charte, transmission dans un courrier en parents pour qu'ils connaissent nos objectifs, notre projet sur leur enfant dès que tout le monde a signé.

